

## Consultation publique

Projet de règlement P-04-047-98

### Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du Quartier des grands jardins

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 21 février 2011, le projet de règlement P-04-047-98 « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du Quartier des grands jardins ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

#### OBJET DE LA CONSULTATION

##### Modifications au Plan d'urbanisme

Le projet de règlement P-04-047-98 prévoit l'ajout au chapitre 25 de la partie II du Plan concernant l'arrondissement Ville-Marie d'une carte intitulée « Secteur voué à faire l'objet d'un programme particulier d'urbanisme ». Il prévoit des modifications à la carte intitulée « Les limites de hauteur » ainsi que l'ajout dans la partie IV intitulée « Les programmes particuliers d'urbanisme », d'un document intitulé « Programme particulier d'urbanisme- Quartier des grands jardins ».

#### DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le programme particulier d'urbanisme et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

#### DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au programme particulier d'urbanisme sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

-Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;

-Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet :

[www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca).

#### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer aux assemblées d'information suivantes dans le cadre de la consultation publique :

Les 28 et 29 mars 2011, 19h  
Office de consultation publique de Montréal (OCPM)  
1550 rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage

Le 30 mars 2011, 17h30  
CLSC Métro  
1801, boul. De Maisonneuve ouest, 5<sup>e</sup> étage

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet débutera le 20 avril 2011 à 13h, aux bureaux de l'OCPM, 1550 rue Metcalfe 14<sup>e</sup> étage. La date limite pour inscrire une intervention verbale ou un dépôt de mémoire est le 14 avril 2011.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 8 mars 2011  
Le greffier de la Ville de Montréal  
Me Yves Saindon